

# Technicien de l'intervention sociale et familiale

Le technicien de l'intervention sociale et familiale intervient auprès de personnes qui ont besoin d'aide dans des circonstances particulières : décès d'un parent, hospitalisation, naissance, longue maladie handicap... Il soulage et épaulé la famille en assumant le quotidien (entretien du logement, préparation des repas, l'aide aux devoirs...) et soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants.

## Exercice professionnel

Le secteur associatif et les collectivités locales sont les principaux employeurs des TISF. On en compte aujourd'hui environ 8 000.

## Lieu d'exercice

Si le lieu principal de leurs interventions est le domicile, celui-ci doit être compris au sens de lieu habituel de vie tels que peuvent l'être également les établissements sociaux ou médico-sociaux (foyers de l'enfance ou résidences pour personnes âgées par exemple).

## La Formation

La formation se déroule sur une période de 18 à 24 mois.

## Diplôme requis et conditions d'admission

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation mais chaque établissement de formation organise des épreuves d'admission qui comprennent :

- Une épreuve écrite pour apprécier le niveau de culture générale et la qualité d'expression du candidat ;
- Une épreuve orale pour évaluer les motivations et les aptitudes relationnelles du candidat.

## Dispenses

Les personnes titulaires d'un diplôme au moins de niveau IV peuvent demander à être dispensées de l'épreuve écrite d'admissibilité.

## Durée et contenu des études

La formation se déroule sur une période de 18 à 24 mois. Elle comprend :

- 950 H de formation théorique
- conduite du projet d'aide à la personne : 270 H
- communication professionnelle et travail en réseau : 100 H
- réalisation des actes de la vie quotidienne : 150 H
- transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne : 150 H
- contribution au développement de la dynamique familiale : 150 H
- accompagnement social vers l'insertion : 130 H
- 33 semaines de stages

La formation est sanctionnée par le **diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale**.

# Technicien de l'intervention sociale et familiale

Ce diplôme est délivré par le directeur régional des affaires sanitaires et sociales au nom du ministre chargé des affaires sociales.

L'examen comprend :

- 4 épreuves organisées par l'établissement de formation en cours de formation
- 2 épreuves organisées par la DRASS en fin de formation

## Modalités particulières

Allègements ou dispenses de domaines de formation possible pour les titulaires du DME, du baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale, du baccalauréat professionnel services en milieu rural, du BEATEP, du BPJEPS animation sociale, du DEAVS, du DEAF, du DEAMP, du titre professionnel assistant de vie aux familles

## Niveau d'étude

Aucun diplôme requis

## Divers

Le diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le dossier de recevabilité est à retirer auprès du :

Agence de Service et de Paiement (ASP)  
Délégation VAE -Service recevabilité  
15, rue Léon Walras 87017 Limoges Cedex 1  
Centre d'appel : **0810 017 710 (n° azur)**  
Site Internet : <http://vae.cnasea.fr>

## TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Nom du centre de formation	Adresse	Code postal	Ville	Téléphone	Site internet	Courriel
----------------------------	---------	-------------	-------	-----------	---------------	----------

### Seine-et-Marne

IRTS Paris Ile-de-France Antenne de Seine-et-Marne	8 bis, rue Eugène Gonon	77100	MELUN	01.64.10.41.80	<a href="http://www.irtsparisidf.asso.fr">www.irtsparisidf.asso.fr</a>	<a href="mailto:irts77@irtsparisidf.asso.fr">irts77@irtsparisidf.asso.fr</a>
---	-------------------------	-------	-------	----------------	--	--

### Essonne

CFE - Centre de formation de l'Essonne	23 rue des Ateliers	91350	GRIGNY	01.69.02.75.10	<a href="http://www.cfe-fr.org">www.cfe-fr.org</a>	<a href="mailto:cfe@cfe-fr.org">cfe@cfe-fr.org</a>
---	---------------------	-------	--------	----------------	--	--

### Hauts-de-Seine

Institut Régional de Travail Social Paris Ile-de-France - IFRAD	4, rue Alfred de Musset	92240	MALAKOFF	01.46.55.61.08		<a href="mailto:contact@ifrad.com">contact@ifrad.com</a>
---	-------------------------	-------	----------	----------------	--	--

### Val de Marne

INFA Institut National de Formation et d'Application	5/9, rue Jacques Anquetil	94736	NOGENT SUR MARNE	01.45.14.64.00	<a href="http://www.infa-formation.com">www.infa-formation.com</a>	<a href="mailto:nogent@infa-formation.com">nogent@infa-formation.com</a>
--	---------------------------	-------	---------------------	----------------	--	--

### Val d'Oise

EPSS - Ecole Pratique de Service Social Institut polytechnique Saint- Louis	32, boulevard du Port	95094	CERGY PONTOISE	01.30.75.62.90	<a href="http://www.epss-edu.com">www.epss-edu.com</a>	<a href="mailto:epss@epss-edu.com">epss@epss-edu.com</a>
--	-----------------------	-------	----------------	----------------	--	--